

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. p. c. Poste, 24 fr. p. c.
 Six mois, — . . . 10 — — 13 —
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 30 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin,	Express.
9 — 02 — —	Omnibus-Mixte.
1 — 52 — —	soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — —	Express.
7 — 18 — —	Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin,	Mixte.
8 — 25 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
11 — 54 — —	Omnibus-Mixte.
5 — 57 — —	soir, Omnibus.
10 — 34 — —	Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

RESERVES SONT FAITES :
 Du droit de réinsérer la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

La Gazette officielle de Florence, du 20 avril, constate l'excellent accueil qui a été fait au prince royal de Prusse dans son voyage en Italie. Le prince a été salué à Vérone par des vivats. La ville était illuminée.

Ce matin, le prince a été reçu à la gare de Brescia par les autorités de la ville, la garde nationale et la troupe. Le même accueil lui a été fait à Brescia, où il a passé en revue la troupe et la garde nationale, au milieu des applaudissements de la population. Les mêmes ovations l'ont accueilli à Milan, d'où il est parti à midi pour Turin.

On écrit de Rome, 20 avril :
 Aujourd'hui, jour anniversaire de la naissance de l'Empereur des Français, le chapitre de Saint-Jean de Latran, dont l'Empereur est membre, a célébré sa messe habituelle.

Le personnel de l'ambassade de France, les parents de l'Empereur, plusieurs cardinaux et bon nombre de notabilités françaises assistaient à cette cérémonie.

La Gazette de la Croix croit savoir que le baron de Budberg sera remplacé à l'ambassade de Russie à Paris par le général comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie près la cour de Vienne.

Tandis que les populations moldaves, mal contenues et peut-être encouragées par le gouvernement de Bucharest, soumettent les

israélites de Roumanie à une persécution digne des plus mauvais temps du moyen-âge, le gouvernement serbe vient d'ordonner la construction d'une mosquée musulmane pour les familles turques qui vivent à Belgrade. Notons, en passant, cet hommage rendu à la liberté de conscience.

Le Nord parle d'un bruit suivant lequel la santé du vice-roi d'Egypte serait assez gravement altérée. On se préoccuperait beaucoup actuellement au Caire et à Constantinople, de la succession d'Ismail Pacha. L'ordre de succession aurait été changé, il y a deux ans; l'héritier présomptif de la vice-royauté d'Egypte est, en ce moment, un enfant à peine arrivé à sa sixième année. Si une régence est toujours un grave embarras dans les Etats les mieux constitués, que sera-ce dans un pays où n'existe aucune institution stable, et en présence d'un fait contraire aux traditions politiques et religieuses de la race ottomane?

LES CHEMINS VICINAUX.

On lit dans la France :
 Le Corps-Législatif devait recevoir lundi communication du projet de loi relatif à l'achèvement des chemins vicinaux.

L'attention publique se porte avec un vif intérêt sur ce projet, qui a pour but de réaliser les généreuses intentions exprimées par l'Empereur au mois d'août dernier.

On n'a pas perdu le souvenir de l'impression causée dans le pays par la lettre que l'Empereur écrivit au ministre de l'intérieur, le jour

même de la fête nationale, au milieu de notre admirable armée et à la veille de l'entrevue de Salzbourg.

Reportant sa pensée, comme il l'avait fait six ans auparavant et dans des conditions analogues, sur les travaux utiles de la paix, sur les besoins de l'agriculture et de ces populations rurales si profondément attachées à la dynastie, l'Empereur traça, du camp de Châlons, le programme de l'achèvement, en dix années, des chemins vicinaux, par le triple concours de l'Etat, des départements et des communes.

Il ordonnait en même temps l'organisation d'une vaste enquête dans laquelle les populations étaient appelées à exprimer, par l'organe de leurs mandataires, leurs vues sur les bases et sur les moyens d'exécution du projet.

Les travaux de ces commissions venaient de se terminer, lorsque M. Pinard prit possession du ministère de l'intérieur, et tout le monde sait que le nouveau ministre s'est attaché à cette œuvre avec l'ardeur la plus vive; il a présidé à l'élaboration du projet de loi destiné à l'accomplir; dans les délibérations du conseil d'Etat, sa parole autorisée et son expérience ont exercé l'influence la plus sérieuse; c'est lui qui doit défendre devant les Chambres les propositions du gouvernement, et à tous ces points de vue, son nom est associé à l'exécution de cette entreprise d'intérêt national.

On connaît, dans les départements, le pressant appel qui a été adressé, dans ces derniers temps, aux préfets et au personnel des agents-

voyers pour réunir les éléments épars de l'enquête administrative, les coordonner et les appuyer de tous les renseignements qui étaient de nature à jeter un nouveau jour sur la question.

Les précieux documents qui, sous cette vive impulsion, ont été recueillis, seront, paraît-il, placés sous les yeux du public.

Quant au projet de loi en lui-même, voici quelles en sont, à ce qu'on nous assure, les dispositions fondamentales :

Subvention de 100 millions, payable en dix annuités, accordée aux communes pour leurs chemins vicinaux ordinaires ;

Nouvelle subvention de 15 millions affectée, également en dix ans, à l'achèvement des chemins d'intérêt commun.

La distribution de cette double subvention serait faite chaque année entre les départements par un décret rendu en conseil d'Etat, en ayant égard aux besoins, aux ressources et aux sacrifices des communes et des départements.

Dans chaque département le conseil général répartirait, d'après les mêmes bases, la subvention accordée au département entre les communes.

Enfin, le projet organiserait, sous la garantie de l'Etat, une caisse destinée à procurer aux communes les ressources qu'il serait nécessaire de demander à l'emprunt.

Les communes se libéreraient de ces avances, qui ne pourraient toutefois dépasser 200 millions, par le paiement de trente annuités de 4 0/0 des sommes empruntées.

FEUILLETON.

13

L'AIGLE NOIR DES DACOTAHS,

PAR JULES B. D'AUBRIAC.

(Suite.)

XI. — LE CAVALIER SOLITAIRE.

Waltermyer, suivi de la petite caravane, arriva assez rapidement jusqu'au pied des montagnes; mais là il fallut s'arrêter encore; les montures de ses compagnons étaient hors d'état d'aller plus loin.

Ce ne fut pas sans regret que l'infatigable chasseur se vit obligé de faire halte, lui dont le cheval franchissait sans s'arrêter, cent milles, du lever au coucher du soleil. Le sort d'Esther l'inquiétait vivement, qu'elle fut au pouvoir des Indiens ou au pouvoir des Mormons; ces derniers mêmes lui paraissaient plus dangereux que les sauvages.

— Enlevez les selles, mes amis, et frictionnez vigoureusement vos chevaux, dit-il à voix basse; un passage soigné rafraîchit et repose ces pauvres bêtes presque autant que la bonne nourriture. Nous n'en marcherons que mieux ensuite.

— Croyez-vous, Waltermyer, qu'il nous reste quelque chance d'atteindre les ravisseurs?

— C'est probable, fit le guide d'un air rêveur; puis il continua après quelques instants de silence. — Dites-moi, vieux père aux cheveux blancs, vous qui devez savoir beaucoup de choses..., croyez-vous qu'un pauvre ignorant comme moi, un homme grossier et incivilisé, puisse après sa mort, aller là-haut...?

Parlant ainsi il montrait le ciel du doigt.

— Dieu reçoit dans sa miséricorde tous les cœurs droits et honnêtes comme le vôtre, mon ami; pourquoi cette question?

— Elle s'appelle Esther, n'est-ce pas?

— Oui! ma pauvre, ma chère fille!

— C'est bien cela... murmura Waltermyer avec un regard vague, pendant qu'une grosse larme tremblait au bord de sa paupière; Esther... moi je l'appelais Est', ma petite Est'. Quand est venue la fonte des neiges, l'enfant a pâli, ses petits membres sont devenus faibles, son petit corps a maigri... bientôt elle n'a plus marché; je la portais dans mes bras au soleil pour la réchauffer; alors elle me remerciait d'un sourire, ne pouvant plus parler... Ensuite je l'ai portée dans sa tombe, et pendant que les fossoyeurs jetaient de la terre sur elle, le prêtre me disait que c'était un ange envolé au ciel...

— Une enfant? pauvre homme! vous avez perdu votre enfant?

— Non! c'était ma plus jeune sœur; le dernier rejeton d'une famille qui s'éteindra avec moi dans le désert!... J'ai souvent cru entendre, au travers de la solitude, le son des cloches qui tintaient pour la pauvre petite créature... Et dans mes longues nuits silencieuses, alors que, couché sur la terre nue, je n'ai pour abri que cette grande couverture bleue qu'on nomme le ciel, il me semble voir tomber sur moi avec le rayon d'une étoile le regard azuré de l'enfant, il me semble entendre sa voix frêle et douce qui me disait: « A présent dépose-moi sur le gazon, je m'y reposerai... » Oui... alors je m'inclinai pour la soutenir jusqu'à terre, et ses petites mains froides caressaient mes joues en signe de reconnaissance... Oh! ma pauvre petite Est'! hélas!... je suis seul maintenant!

Waltermyer se tut, la voix lui manquait. C'était un touchant spectacle de voir les larmes couler sur ces joues bronzées par tous les vents de la prairie.

Morse, ému de cette douleur si vraie et si naïve, ne put trouver une parole pour la consoler, et lui serra silencieusement la main: tous deux restèrent longtemps absorbés dans leurs tristes pensées.

— Que devons-nous faire après ce temps de repos? demanda enfin le vieillard, auquel les minutes pa-

raissaient longues comme des siècles.

Waltermyer sembla sortir d'un songe profond.

— Pardonnez-moi, répondit-il avec un soupir, j'avais tout oublié; vous pourrez encore la retrouver, votre Esther... mais moi... jamais je ne reverrai ma petite Est'.

— Au ciel, ami! où elle vous attend! répliqua la voix grave et solennelle de Morse.

— Merci! vous me demandez ce que nous allons faire?

— Oui, hâtons-nous, ami!

— Ami, oui! maintenant croyez-moi, ce que je vais vous dire est vrai. Vous ne pouvez poursuivre vos recherches plus longtemps.

— Moi, m'arrêter? vous perdez la raison!

— Nullement, vieillard, nullement; j'ai dit ce que je voulais dire. Vous êtes trop âgé pour soutenir une pareille épreuve. La nature humaine ne peut aller au-delà de ses forces; je connais ce que peut faire un cheval; je connais ce que peut faire un homme. Dans quelques heures la nuit descendra sur la terre, plus noire que le fond d'une caverne; il faudra, pour marcher dans les sentiers de la montagne, avoir un pied et un œil exercés, sous peine de mort. Croyez-moi, arrêtez-vous ici, cessez de vous acharner à une poursuite impossible.

Comme on le voit, ces dispositions ne s'éloigneraient pas sensiblement des bases adoptées par l'Empereur dans la lettre du 15 août 1867.

Il faut en conclure que l'instruction a fortifié sur les trois points fondamentaux les vues exprimées par le gouvernement au point de départ du projet.

Les députés qui, pour la plupart, étaient allés passer les fêtes de Pâques dans leurs départements, sont revenus en grand nombre pour assister à la reprise des travaux du Corps-Législatif. Nous parlons bien entendu des travaux en séance publique, car les commissions n'ont pas cessé de se réunir pendant la plus grande partie de ces vacances rapides qui ont marqué un temps d'arrêt au milieu de la session. Plus d'un banc était encore vide.

Dans les premiers jours du mois de mai, M. Pouyer-Quertier déposera sa demande d'interpellation sur la crise industrielle. Un grand nombre de députés se sont réunis à lui, et la plupart des industries françaises serviront de base à la discussion qui devra s'ouvrir et qui sera assurément l'une des plus considérables qui aient eu lieu dans notre pays sur ces matières.

Les bruits de dissolution sont complètement tombés. Il convient de dire à l'honneur du Corps-Législatif actuel, qu'il ne s'en était guère occupé au point de vue de son intérêt personnel. Ces rumeurs n'ont en rien arrêté ses travaux ni altéré son indépendance.

On s'entretenait beaucoup dans les couloirs de ce qui se passe en ce moment dans la commission du budget. Nous étant contents de recueillir des bruits qui peuvent recevoir un démenti du temps et des événements, nous n'éprouvons aucun embarras à dire que la commission examine avec l'attention la plus grande les chiffres qui lui sont soumis. On assure qu'elle demande sur les dépenses des réductions considérables.

On dit que, parmi ces réductions, qu'elle juge à la fois indispensables et possibles, les plus considérables portent sur l'armée. Selon la commission, le gouvernement devrait déclarer qu'il croit à la guerre ou renvoyer 50,000 hommes dans leurs foyers; supprimer les grands commandements. D'autres réductions porteraient sur le ministère des beaux-arts. Enfin, certaines dépenses qui figurent au budget extraordinaire devraient passer au budget ordinaire. La nature de ces bruits est telle qu'on nous saura gré de n'y pas insister. Nous les constatons seulement comme la preuve de la sollicitude que déploie la commission du budget.

En ce qui concerne les futurs travaux du Corps-Législatif, il est permis de penser que si les commissions ont devant elles, en raison

des projets importants dont elles sont saisies, des travaux considérables, ce n'est pas avant six semaines que les séances publiques pourront reprendre leur cours régulier et normal. D'ici au 20 mai, il n'y aura guère à l'ordre du jour que la discussion de la loi portant règlement des comptes de 1864; de celle qui concerne les terrains détachés du Luxembourg et ceux du Trocadéro; et enfin, de l'interpellation sur la crise industrielle qui, dans la pensée de certains membres, devrait avoir pour effet la dénonciation du traité conclu avec l'Angleterre. Quelques députés pensent aussi que la loi d'emprunt pourrait être détachée du budget et venir assez rapidement en discussion. De toutes façons, il n'y a pas lieu de penser que la session puisse être terminée avant le 31 juillet. (La France.)

Pour les articles non signés : P. GONET.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur* :

Le Prince Impérial, parti le 21 de Brest, est arrivé le soir à neuf heures aux Tuileries.

Son Altesse Impériale est en parfaite santé.

Le jour de la première communion du Prince est fixé au 7 mai.

— Le pape, qui est, comme on sait, le parrain du Prince Impérial, a envoyé un riche brassard à son filleul, à l'occasion de sa première communion.

— L'Empereur a envoyé au prince Humbert, comme cadeau de noces, une superbe épée dont la garde, en or ciselé, est enrichie de pierres précieuses.

— Ces jours derniers, une députation des notables d'Orléans, a invité l'Empereur à se rendre dans cette ville le 8 mai prochain, qui est la fête de Jeanne d'Arc, et aussi le jour fixé pour la distribution des récompenses du concours agricole du Loiret. L'Empereur aurait promis de se rendre à cette invitation.

— Le *Moniteur* publie un décret qui nomme des préfets dans plusieurs départements de l'Empire :

M. Pastoureau, préfet de l'Isère, est nommé préfet d'Indre-et-Loire, en remplacement de M. Sohier, qui est nommé préfet du Morbihan.

M. Reneuve, préfet de ce dernier département, est nommé préfet de l'Isère.

M. le baron de Vougy, préfet des Landes, est nommé préfet de Loir-et-Cher, et est remplacé dans la préfecture des Landes par M. de Pebevre, préfet du Lot.

M. Limayrac (Paulin), rédacteur en chef du *Constitutionnel*, est nommé préfet du Lot.

M. Tourangin, préfet de la Vienne, est nommé préfet de l'Eure, et a pour successeur dans la préfecture de la Vienne, M. de Vallavieille, préfet des Hautes-Pyrénées.

M. Mila de Gabarieu, sous-préfet de Brest, est nommé préfet des Hautes-Pyrénées.

— On nous annonce que dans la séance de mardi, le Sénat, sur la demande des cardinaux, a ajourné au 19 mai la discussion sur les pétitions relatives à la liberté d'enseignement.

— On lit dans le *Moniteur de l'armée* :

Nous croyons savoir que l'on s'occupe au ministère de la guerre de la nomination des officiers destinés à former les cadres de la compagnie de francs-tireurs nancéens, de la compagnie de la Meurthe et de celle de Frouard, qui ont adhéré aux conditions d'organisation déterminées par le rapport à l'Empereur du 28 mars 1868.

— Le *Journal de la Meurthe* a recueilli une petite anecdote assez curieuse qui circule à Metz, et qui ne manquerait pas d'importance, si son authenticité pouvait être bien établie, ce dont notre confrère ajoute qu'il ne se charge pas.

« Il y a quelques jours, paraît-il, un étranger de distinction, figure martiale, rosette multicolore à la boutonnière, fut remarqué se promenant au mépris de la consigne sur les glacis de la citadelle de Metz.

» De temps en temps, il sortait un carnet de sa poche, regardait autour de lui, dévisageant l'escarpe et la contrescarpe, la largeur du fossé, etc., et notant discrètement le résultat de ses observations.

» Pendant une heure ou deux, on le laissa faire; mais comme il s'appretait à sortir de l'enceinte, on l'arrêta. Conduit au poste, il refusa de se nommer et demanda à être amené devant le commandant de la place.

» L'explication ne fut pas longue, car aussitôt entré dans le cabinet du commandant et resté seul avec lui, il se nomma.

» — Je suis le général de Moltke, dit-il, et je me promenais sur vos glacis.

» — Quoi, le vainqueur de Sadowa ! reprit le commandant.

» — Lui-même.

» Immédiatement la nouvelle fut télégraphiée en haut lieu, et dans la citadelle de Metz on en attendait la réponse avec une anxieuse impatience.

» On nous assure qu'en substance cette réponse fut celle-ci : « Il est permis au général de Moltke de visiter tant qu'il voudra les fortifications de la ville de Metz, et de se promener sur les glacis. »

» Voilà comment, après vingt minutes de captivité, le vainqueur de Sadowa a été rendu à la liberté. »

— Le *Vaterland*, de Vienne, rapporte un fait de nature à faire réfléchir les fumeurs :

« Il y a quelques jours, dit-il, un employé du chemin de fer Elisabeth se fit accidentellement une blessure à l'index de la main gauche avec un couteau qui lui avait servi quel-

ques minutes avant à nettoyer sa pipe. Le doigt s'enfla aussitôt, et en même temps se forma une tumeur glandulaire sous l'aisselle. Le chirurgien, appelé à la hâte, ayant constaté que le poison de la nicotine s'était répandu dans le sang, opéra l'amputation du bras. »

— Le célèbre Livingstone, l'explorateur de l'intérieur de l'Afrique, dont on était resté si longtemps sans nouvelles, est décidément vivant et doit retourner prochainement en Angleterre.

— Un recensement général de la population a été accompli, en décembre dernier, sur tout le territoire du Zollverein.

Le résultat de cette opération, dit la *Gazette nationale* de Berlin, était attendu avec une certaine anxiété, car on pensait que la guerre, le choléra, l'émigration, qui avaient atteint des proportions considérables, la mauvaise récolte et la détresse qui s'en était suivie, enfin la stagnation générale des affaires avaient dû exercer une influence fâcheuse sur l'accroissement de la population.

La population totale du Zollverein, qui comprend toute l'Allemagne non autrichienne, est aujourd'hui de 58,697,344 âmes, ce qui dépasse environ d'un demi-million la population de la France constatée par le dernier recensement français.

La population de la Prusse actuelle est de 24,013,765 habitants. L'augmentation est de 423,126 habitants dans les trois dernières années, c'est-à-dire de 141,042 par an. Or, de 1855 à 1864 l'accroissement annuel avait été de 233,000 têtes, il y a donc un ralentissement réel.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier, après une journée d'une chaleur accablante, l'atmosphère s'est trouvée chargée d'électricité; aussi, à la nuit, le ciel était-il sillonné par les éclairs, et plusieurs coups de tonnerre ont grondé. Cet orage a dû être violent sur d'autres localités.

Un détachement du 1^{er} régiment d'artillerie, allant de Nantes à Metz, arrivera à Saumur le 7 mai.

Deux de nos honorables compatriotes figurent dans la liste des lauréats qui ont été proclamés samedi dans la séance de clôture de la réunion des sociétés savantes de France.

M. Boreau, professeur à l'école préparatoire des sciences et lettres d'Angers, membre de la société académique de Maine-et-Loire, a obtenu une médaille d'argent, pour ses travaux relatifs à la Flore française.

M. Célestin Port, archiviste du département de Maine-et-Loire, a été nommé officier d'académie.

— Hélas ! vous ne dites que trop vrai : j'ai déjà senti mes forces s'affaiblir. Mais, ma fille, ma chère et malheureuse enfant sera donc perdue ?

— Qui vous dit cela ? ne m'avez-vous pas dit que le Seigneur étend sa protection sur l'habitant des déserts aussi bien que sur celui des cités. Esther ne restera pas sans ami, quand ce ne serait qu'en souvenir de celle dont elle porte le nom.

— Mais que deviendrai-je, moi, pendant cette attente cruelle ?

— Vous coucherez ici avec votre troupe. Demain vous irez rejoindre Lemoine; en deux heures vous aurez franchi la distance qui vous sépare de lui. Là vous attendrez tous de mes nouvelles.

— Mais, s'il vous arrivait malheur ?

— Malheur ? Etranger, je ne connais pas ce mot là. Enfin, si dans trois jours vous ne me voyez pas revenir avec votre fille saine et sauve, envoyez Lemoine sur ma piste, et dites-lui de vous rapporter mes os.

— Pourquoi ne prendriez-vous pas deux ou trois hommes d'escorte ?

— Pas un : ils me gêneraient sans m'aider.

— Eh bien ! adieu, courageux ami, que le ciel vous guide ! Et si dans trois jours je ne vous vois pas revenir, je marcherai sur vos traces, et je ne m'arrêterai que quand je vous aurai retrouvé, vivant ou mort : à moins

que je ne succombe moi-même.

Les deux amis se serrèrent la main avec émotion, et se quittèrent silencieusement.

Waltermyer ne tarda pas à arriver à l'entrée du canon ou Passage du Diable; là, il mit pied à terre, débarrassa son cheval de tout harnais autre que la bride; enveloppa ses pieds de mousse liée avec des lambeaux de couverture, afin d'amortir le bruit de ses pas et se mit à gravir la montagne, marchant à pied, sondant le terrain sur lequel son fidèle compagnon devait s'aventurer à sa suite.

Bientôt le jour s'éteignit, une nuit profonde, épaissie par de lourds nuages, s'appesantit sur la terre : il devenait impossible de rien distinguer à deux pas de distance.

— Il fait noir comme dans un trou de loutre, murmura le brave chasseur se parlant à lui-même; je pense aussi que tous ces reptiles se voient noirs comme nous, ami Star, continua-t-il en caressant l'encolure de son cheval. Ah ! je plains ceux qui sont obligés de voyager cette nuit... si la pauvre fille est dans les bois, je... Par le ciel ! voilà l'orage qui se met de la partie ! c'est cela ! de larges gouttes me tombent lourdement sur la main. Ça va bien aller ! marchons doucement et soyons prudents, mon garçon !

Une traînée fulgurante d'éclairs et un immense coup

de tonnerre déchirèrent les nuages : tout trembla dans la montagne. Le cheval et le cavalier ne purent maîtriser un mouvement de surprise.

Immédiatement une pluie diluvienne s'abattit sur les rochers qui, en quelques secondes, furent inondés et transformés en torrents furieux.

L'obscurité devint telle que Waltermyer fut obligé de sonder le terrain, pas à pas, avec la main, et d'avancer en tâtonnant comme un aveugle. Son cheval tout effrayé, et frissonnant, se collait contre lui, comprenant bien que son unique refuge était auprès de son maître.

Bientôt recommença le fracas de la foudre; le vent se mit de la partie, et avec des mugissements terribles fit voler devant lui les feuilles, les branchages fracassés, les pierres mêmes lancées des hautes cimes. Sous les étans convulsifs de la tempête, la terre tremblait; les gorges rocailleuses se renvoyaient en échos formidables la grande voix de l'ouragan; les rochers aigus envoyaient dans les airs de longs et sinistres sifflements; sur toute la montagne roulait à flots précipités l'harmonie sauvage et immense du souffle foudroyant que Dieu, dans sa colère, envoi sur la terre.

Mais au milieu de cet effrayant cataclysme, Waltermyer, l'homme au cœur loyal et fort, n'avait pas peur : il suivait une route sainte; il marchait au nom d'un vieillard, d'un père désolé; il allait délivrer une inno-

cente victime.

Courage ! Waltermyer ! Dieu est avec toi ! Les éclairs servent de flambeaux à tes pas : la foudre assourdit l'oreille de tes ennemis, pour qu'ils ne t'entendent point : la pluie lave tes traces, nul ne pourra les reconnaître.

Courage, Waltermyer ! Dieu est avec toi !

XII. — UN GUIDE IMPRÉVU.

L'infortunée Esther avait été garottée sur la selle du cheval blanc d'Osse'o, de manière à n'avoir que les mains libres; elle ne pouvait, d'ailleurs, faire aucun mouvement, encore moins songer à s'enfuir, tant qu'Aigle-Noir se tenait en selle derrière elle.

Mais aussitôt que le chef Mormon eût abattu le sauvage d'un coup de pistolet, la courageuse fille sans perdre une seconde, eût la présence d'esprit de lâcher les rênes à sa monture et de fuir au triple galop.

Dans la chaleur de l'action, personne ne s'aperçut de son évasion. Dès qu'elle fût à quelque distance elle s'arrêta auprès d'un rocher hérissé de cailloux tranchants à l'aide desquels elle parvint à rompre ses liens. Libre alors de ses mouvements, elle se dirigea vers la plaine, calculant, avec beaucoup de justesse, qu'elle avait des chances pour y rencontrer ses amis.

Son cheval qui était réellement un noble coursier, l'emporta rapidement au travers des plus affreux défilés.

Cette marque de distinction était bien due à notre consciencieux archiviste dont les travaux sont si justement estimés dans le monde scientifique. (Maine-et-Loire).

On lit dans le même journal :

Le commissaire de police du troisième arrondissement ayant été informé que les époux D... exerçaient de mauvais traitements sur la personne de leur petite fille Marie, âgée de 6 ans, se transporta à leur domicile. En pénétrant dans le logement qu'ils occupaient, il fut frappé de l'odeur méphitique qui régnait dans cette pièce; en ayant recherché la cause, il ne tarda pas à découvrir, entre le mur et la tête du lit, une mauvaise paille recouverte d'une couche épaisse de matières fécales, conservant encore l'empreinte du corps de l'enfant auquel elle servait de lit de repos depuis plusieurs mois.

Aussi, cette enfant, que ses parents maltraitaient journellement et à laquelle ils faisaient endurer les angoisses de la faim, était-elle rachitique, pâle, étiolée; son corps était couvert de pustules et d'ulcérations; elle avait une plaie au-dessus du pied, provenant, disait-elle, d'une brûlure que lui aurait faite, volontairement, son père, avec un tison enflammé; elle n'avait d'autre nourriture, depuis bien longtemps, qu'un peu de soupe le matin et un morceau de pain sec le soir, plus malheureuse en cela que le chat et le chien de la maison, dont elle était à envier la nourriture quotidienne.

En présence de ce triste spectacle, le commissaire de police s'est empressé de faire transporter cette malheureuse enfant à l'hospice et n'a pas hésité à mettre à la disposition de M. le procureur impérial ces parents dénaturés.

Nous ne saurions trop approuver la mesure prise par ce fonctionnaire qui, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, a déployé autant de zèle que d'intelligence.

Un journal de Paris, l'*Etendard*, nous donne les nouvelles suivantes du tirage au sort dans l'arrondissement de Cholet :

« Dans les cantons de Montrevault et de Champtoceaux, les conscrits sont venus offrir au sous-préfet des bouquets et du vin pour boire avec eux à la santé de l'Empereur.

« A Montfaucon, ils ont accueilli ce fonctionnaire drapeaux déployés, aux cris répétés de Vive l'Empereur!

« Voilà l'opinion de l'arrondissement de Cholet sur la loi militaire. »

Le passage au Mans du convoi qui ramenait le Prince Impérial a été l'occasion d'une démonstration enthousiaste de la part de la population. La gare a été littéralement envahie par la foule, et le Prince, vivement ému de cet empressement, a demandé qu'on lais-

sât tout le monde pénétrer jusqu'à lui. Le préfet et le maire, en lui présentant leurs hommages, l'ont prié de se faire, auprès de son auguste mère, l'interprète des vœux ardents que font les populations pour voir prochainement Sa Majesté au milieu d'elles.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

« L'affaire des farines saisies, à la suite de la mort de Mlle B..., et de l'indisposition de plusieurs autres personnes de la ville, ne paraît pas toucher à une solution. Le mystère le plus profond couvre les opérations des chimistes chargés, par le parquet et par la municipalité, de procéder à une analyse de ces farines.

« Les experts ont fait prendre chez les boulangers et commissionnaires de la ville un kilogramme de chaque marque des farines suspectées, et, après les avoir mélangées, ont procédé comme pour celles saisies primitivement.

« La boulangerie dont nous avons annoncé la fermeture, a été autorisée à reprendre ses manipulations avec de nouveaux produits.

« Il faut espérer que le public ne tardera pas à être édifié sur les causes des accidents dont s'est émue la population.

« La cause du malaise ressenti par plusieurs personnes avec des symptômes inquiétants, la cause de la mort de Mlle B..., doivent être nécessairement expliquées, dans l'intérêt de la vérité et de la sécurité publique.

« L'intervention si prompte et si louable de l'autorité nous donne lieu de penser qu'elle poursuit son œuvre avec la même activité et la même sollicitude. »

Le soleil est pour ainsi dire criblé de taches depuis une quinzaine de jours. L'une d'entre elles est d'une grosseur peu commune. C'est une cavité profonde ouverte dans l'atmosphère lumineuse de l'astre, et si large que le globe terrestre tout entier tomberait dans cet abîme comme une pierre dans un puits. Une autre, beaucoup moins large, offre néanmoins encore un diamètre égal à celui de la terre. Grâce à la transparence de l'atmosphère, on a pu observer ces taches et les dessiner avec la plus grande facilité.

Arago a eu, à la suite d'Herschell, la singulière idée de comparer le prix annuel du blé au nombre des taches solaires, et a trouvé, par une série de 25 ans, que le prix du blé est d'autant plus élevé que le nombre des taches solaires est plus considérable. C'est là une application indirecte de l'influence météorologique du soleil qui demande à être vérifiée sur une plus large échelle.

On sait, d'autre part, que les périodes de maximum de taches solaires coïncident avec les amplitudes maximum de la déclinaison de l'aiguille aimantée.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Londres, 22 avril. — Deux fenians ont été arrêtés hier soir près de Buckingham palace; ils étaient munis de feu grégeois. On présume qu'ils avaient l'intention de mettre le feu au palais.

Vienne, 22 avril. — Le *Wanderer* dit qu'on redoute un coup de main du parti d'action grec dans les eaux de l'archipel ottoman.

Par mesure de précaution, les escadres françaises et ottomane croisent dans ces parages.

Ofen, 22 avril. — Ce matin, à cinq heures, l'impératrice d'Autriche est accouchée d'une princesse.

Madrid, 21 avril, 10 h. du soir. — La séance de la Chambre a été suspendue par suite de l'aggravation subite de la maladie du maréchal Narvaez. Le maréchal a été administré.

New-York, 11 avril. — Le *New-York Herald* assure qu'on a découvert une conspiration ayant pour but de faire sauter le palais du Parlement à Ottawa.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

M. François Léquipé, marinier au pont de Chacé, a trouvé, à la cave des Grézilles, près Saumur, deux billets à l'ordre de M. Claveau-Léquipé, carrier à Saumoussay.

Pour les retirer, s'adresser au bureau du journal. (175)

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Jeudi 25 avril.

Les Crochets du père Martin, pièce en trois actes, par MM. Cormon et Grangé.

M^{me} Bertrand et M^m Raton, vaudeville en un acte.

Parmi les belles et intéressantes gravures que donne l'*Univers illustré* dans son numéro de cette semaine, nous devons particulièrement citer : Les Colons de Sétif distribuant des vivres aux Arabes; la Foire aux jambons; la Nouvelle gare centrale de Turin; la Carte de l'expédition anglaise en Abyssinie; un Poste égyptien sur la frontière abyssinienne; le Monument de Lissa; une remarquable page d'art, etc., etc., sans parler d'une chanson inédite, paroles et musique de Gustave Nadaud. — Véritable journal de la famille, l'*Univers illustré* n'a reculé devant aucun sacrifice pour conquérir la place qu'il occupe aujourd'hui à la tête des publications illustrées. Quant à sa partie littéraire, elle peut rivaliser avec les revues les plus justement célèbres, et l'on voit se succéder dans ses colonnes les signatures des écrivains les plus aimés et les plus éminents de notre époque.

LE JOURNAL DES DEMOISELLES

Paraissant le 1^{er} de chaque mois, par livraison de deux feuilles, avec une double planche de patrons de vêtements et de broderies; des gravures de modes; des modèles de crochets et de tapisseries en couleur; des albums de musique; des gravures d'art et des *fac-simile* d'aquarelle; des cartonnages et des travaux de fantaisie de toutes sortes... est aujourd'hui la plus complète et la plus variée des publications destinées à l'éducation et à l'instruction des jeunes filles. Des articles spéciaux sont consacrés à l'explication de ces planches et mettent les abonnées à même d'exécuter avec la plus grande facilité tous ces ouvrages.

Fidèle à la pensée, qui a constamment présidé à sa direction : Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, riches ou pauvres, le bonheur de leur maison, le *Journal des Demoiselles* s'est toujours maintenu au premier rang parmi les publications les plus utiles, les plus instructives, les plus charmantes à la fois; et, aujourd'hui, on peut ajouter qu'il a acquis toute la valeur d'une véritable revue littéraire et artistique.

Voici le sommaire de la dernière livraison, celle du 1^{er} avril :

MADAME DE SÉVIGNÉ ET SES ÉMULES, par M^{lle} Aphélie Urbain, lettres dans lesquelles l'auteur, avec autant d'érudition que de tact et de bon goût, nous donne les plus intéressants détails et les plus judicieuses appréciations sur le XVII^e siècle.

BIBLIOGRAPHIE. — *Les Trois Filles du Ciel*. — *L'Eglise de Saint-Denis*. — *Mythologie grecque et romaine*.

L'ÉPOUSE. — Etude pleine d'intérêt et du style le plus élevé, sur le rôle de la femme dans l'antiquité et au moyen âge.

MA VOISINE, charmante fantaisie humoristique, par M. Victor Baston.

L'ADOPTION (suite), par M^{me} Bourdon, un de ces romans si vrais, si touchants, comme les sait écrire l'auteur de *la Vie réelle* et de tant d'autres ouvrages, publiés par le *Journal des Demoiselles*, et devenus, pour ainsi dire, classiques, dans la bibliothèque de la jeune fille.

LE DANGER DE PLAIRE, par M. Antonin Roudelet, piquante et spirituelle nouvelle, toute pleine de salutaires enseignements.

REVUE MUSICALE. — *Le Premier Jour de Bonheur*, par M^{me} Marie Lavasseur.

LA CORRESPONDANCE DE JEANNE, la tant soit peu fantaisiste *chroniqueuse* du Journal, parlant un peu de toutes choses : modes, événements du jour, conseils et renseignements sur les usages du monde, traitant les questions si délicates d'étiquette, de convenances, de savoir-vivre, etc.

Enfin les EXPLICATIONS détaillées des planches de patrons et de travaux de tous genres.

Ce numéro d'avril contient deux gravures de modes : toilettes de jeune fille et costumes d'enfants.

Une imitation d'aquarelle, représentant une *Jeune Bergère*.

Un modèle de tapisserie colorée : une bande.

Une planche de crochet.

Une tapisserie par signes.

Une grande planche double de patrons et broderies.

Un numéro specimen est envoyé gratis à toute personne, dans les départements, qui en fera la demande par lettre affranchie.

Paris : 10 fr. — Départements : 12 fr.

En toute autre occasion, l'aspect seul de ces rocs escarpés surplombant de noirs précipices, lui aurait donné le vertige et l'aurait arrêtée dans sa course. Mais, pour fuir la redoutable captivité à laquelle elle venait de se soustraire si miraculeusement, elle aurait traversé l'eau et le feu.

Sans cesse préoccupée de la crainte d'être poursuivie et reprise, elle prêtait une oreille inquiète et jetait des regards effarés en arrière. L'obscurité qui survint promptement, tout en lui donnant l'espoir de n'être pas vue, l'effraya vivement, car elle songea qu'elle n'y verrait plus à se conduire.

Quand l'orage éclata, la malheureuse fugitive était encore en plein bois dans la montagne; totalement désorientée au milieu des ténèbres, elle perdit courage, laissa les rênes tomber sur le cou du cheval, et se mit à pleurer, les mains jointes, adressant au ciel une prière ardente et désolée.

Puis, courbant la tête sous le grondement de la foudre, tremblante aux sinistres hurlements de l'orage, éblouie par les éclairs, elle laissa son cheval errer à l'aventure.

Les heures, — de longues heures d'agonie, — s'écoulaient sans rien voir et rien entendre qui pût révéler l'approche d'un ennemi.

Tout-à-coup, à la lueur des feux du ciel, elle s'aper-

çut avec une indicible terreur qu'elle était suivie par un fantôme noirâtre... à plusieurs reprises la même vision terrible frappa ses regards; elle n'en put douter, un Indien était sur sa piste.

Le cheval s'arrêta plusieurs fois; à chaque station l'ennemi se rapprochait d'elle... la pauvre Esther se sentait mourir d'effroi.

Un torrent se présenta sur la route, le cheval hésita avant de le traverser; à ce moment Esther sentit une main froide se poser sur son épaule. Son cœur se glaça dans sa poitrine; elle ferma les yeux.

— Oh! s'écria-t-elle d'une voix mourante, ne me touchez pas! tuez-moi! tuez-moi! pour l'amour de Dieu!

Elle ne reçut aucune réponse : la main demeura immobile sur son épaule, mais sans user de violence.

A ce moment l'orage s'apaisait, avec lui s'enfuyait l'ombre, et les premières clartés de l'aurore commençaient à sourire dans le ciel.

Esther se hasarda à ouvrir les yeux, elle regarda ce fantôme terrible au pouvoir duquel elle venait de tomber... C'était Osse'o!

Osse'o qui, le sourire sur les lèvres, inclinait vers elle son noble et fin visage, Osse'o, le chef traîtreusement frappé, qui lui apparaissait vivant, faisant entendre sa voix harmonieuse et vibrante :

— L'enfant des faces-pâles est sauvée. Les gens du lac ont trouvé sa trace solitaire dans la montagne.

Sans y songer, Cœur-Droit lui avait parlé dans l'idiome des Dacotahs, mais s'apercevant qu'elle ne le comprenait pas, il sourit et reprit sa phrase en français; puis il continua :

— Pendant que l'orage envoyait sur la terre le souffle redoutable du Grand Manitou, Osse'o aperçu dans la nuit obscure son cheval blanc qui passait, semblable au coursier qui transporte les guerriers dans la vallée noire de la mort. Osse'o l'a suivi avec joie.

— Mais je vous ai vu rouler dans le précipice? reprit Esther en le considérant avec des yeux effarés.

— Le Grand Manitou qui donne des ailes à l'aigle peut soutenir dans l'air un de ses enfants : les chiens de la mort hurlaient, attendant mon sang dans les cavernes profondes. L'arête d'un rocher s'engagea dans mon vêtement, et me retint suspendu en l'air. — Un homme blanc, — blanc de peau mais non de cœur, — me tira un coup d'arme à feu; la balle coupa mon vêtement; mais Osse'o est plus souple que la panthère, il se cramponna aux rochers glissants, et d'un bond, disparut dans une caverne.

— Dieu du ciel! est-il possible? un blanc a-t-il pu commettre une pareille horreur?

— Il y a des cœurs noirs et vils parmi les blancs

comme parmi les peaux-rouges. Cet homme était le sachem du lac Salé.

— Le chef Mormon! Dieu merci, ce n'est pas un des nôtres!

— La course a été longue, la nuit froide, la jeune fille au teint de neige tremble comme une colombe qui aperçoit le faucon.

— Oni, je me sens glacée.

— Derrière ces arbres, il y a une grotte. Que la jeune fille y entre; Osse'o allumera du feu pour réchauffer ses petits pieds; là elle se reposera. Osse'o fera le guet pendant son sommeil.

— Mais qui donc êtes-vous?

— Un Dacotah!

— Et l'Aigle-Noir?

— Il ne retrouvera jamais la jeune fille. Qu'elle ne craigne point Osse'o, il ne lui fera aucun mal.

— Non... non! je n'ose point!

— La langue parle et le cœur est sincère.

— J'ai confiance en vous, car vous avez été bon pour moi... pourtant vous êtes un Indien... un inconnu.

— Je suis un homme! répondit noblement Osse'o en posant la main sur sa poitrine.

Alors il la prit par la main et la conduisit dans la caverne.

(La suite au prochain numéro.)

Les abonnements ne se font que pour l'année entière et partent tous du 1^{er} janvier.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal :

1, Boulevard des Italiens.

Un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris.

Pour les personnes qui désirent plus de renseignements sur la mode, sur tout ce qui touche à la vie élégante du monde parisien, le *Journal des Demoiselles* publie un second numéro le 16 de chaque mois. Ce second numéro, plus ou moins complet, compose les différentes éditions bi-mensuelles du *Journal des Demoiselles*.

EDITION VIOLETTE. — Envoyant, le 16 de chaque

mois, une grande feuille imprimée, recto et verso, de patrons de vêtements.

Paris : 15 fr. — Départements : 18 fr.

EDITION BLEUE. — Donnant 30 gravures supplémentaires (soit 48 pour l'année), avec texte de 8 pages.

Paris : 16 fr. — Départements : 18 fr.

EDITION VERTE. — Tout ce que donnent les deux précédentes, plus, dans chaque numéro, des patrons à découper à pièces indépendantes.

Paris : 20 fr. — Départements : 24 fr.

PARIS, 1, BOULEVARD DES ITALIENS.

BULLETIN FINANCIER.

A la baisse, que j'ai signalée la semaine dernière, a succédé un mouvement de reprise qui se continue. Les

affaires sont actives, la lutte vive, les offres s'absorbent, et les cours se relèvent peu à peu.

C'est principalement sur la rente, qui a repris à 69.25, que se portent les demandes. L'Italien, moins bien tenu, a cependant été ramené à 47.85.

Les autres valeurs, victimes aussi de la baisse, se sont relevées et raffermies. Le Mobilier fait 230, l'Espagnol 306, l'Immobilier, 90. On remarque de meilleures dispositions sur les Transatlantiques.

Au comptant, les Obligations tunisiennes 1865 varient de 190 à 185; les obligations des Lits militaires de 525 à 530, et les mexicaines de 130 à 131.

Mais les valeurs sur lesquelles se portent surtout les capitaux de l'épargne sont les obligations du Gaz : celles du Gaz central à 255 et celles du Gaz général de Paris

à 260. Aux cours actuels, la sécurité étant la même, elles méritent, en effet, cette préférence marquée : elles offrent le grand avantage de produire le même revenu et de coûter beaucoup moins cher. Mais les demandes dont elles sont l'objet doivent infailliblement provoquer la hausse et amoindrir ainsi, tous les jours, les avantages du placement.

Les chemins français sont sans grand mouvement et se tiennent généralement à leurs cours ordinaires.

Sur le marché des chemins étrangers on remarque un certain mouvement sur les chemins Lombards. Ce mouvement s'explique par la publication du dividende à distribuer cette année, qui est de 33 fr. — L. Gérard.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean prochaine.

UNE MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 11, occupée en ce moment par M. Le Bret.

Cette maison, située au centre de la ville, peut également s'exploiter par la rue du Marché-Noir, où elle a issue par une porte cochère.

Grande facilité à l'acquéreur pour les paiements.

S'adresser à M. MOREAU-BARIER, propriétaire, ou à M. LEROUX, notaire. (8)

A VENDRE

Près Tours,

A 4 kilomètres du chemin de fer de Nantes,

TERRE DE 400 HECTARES

En plein rapport, et charmant château moderne, vastes servitudes, plusieurs corps de ferme, moulin à farine, petite distillerie, rivière, beau site.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à M. DURAND, rue de la Chèvre, à Tours, ou à M. BIERMANT, notaire à Langeais. (159)

A VENDRE

MAISON ET JARDIN,

Situés rue du Plessis-Mornay et montée du Fort.

S'adresser à M. MILLERAND, propriétaire, qui l'habite, ou à M. VAILLIER, huissier. (156)

Étude de M. HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Samedi 25 avril 1868, à une heure, il sera procédé, par le ministère de M. Henri PLÉ, commissaire-priseur, sur la place de la Bilinge à Saumur, à la vente publique aux enchères de plusieurs **tilburys, breack, etc.**
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

DEUX CHEVAUX

Pouvant s'atteler à la voiture comme au manège.

S'adresser à M. GRANRY, marchand de cuirs. (177)

DEUX BELLES

PAIRES DE MEULES

A MOUDRE LES GRAINS,

A VENDRE

Avec une quantité d'engrenages.

S'adresser, pour les voir, à M. DELALANDE-ROBIN, au Pont-Fouchard.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

PORTION DE MAISON

Située rue Courcouronne, n° 6, à Saumur.

S'adresser à M. MORICET, LÉON, négociant, sur les Ponts. (149)

A LOUER

MAISON,

Composée de salon, salle à manger, cuisine, office, trois chambres à coucher, grenier et cave.

S'adresser aux Bains, à M. RIVAUD.

CAPITAUX A PLACER

A 5 pour 0/0

Sur biens ruraux et maisons dans le vieux Paris. — Fractions d'au moins 10,000 fr.

M. PINGUET, ancien notaire, 11, rue Montyon, PARIS, de midi à 4 heures. (172)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Avec cour et jardin,

Située à Saumur, rue du Champ-de-Foire,

Occupée actuellement par M^{me} Stoker.

S'adresser à M. LEGUÉ, boisselier, rue du Portail-Louis. (164)

ON DEMANDE un emploi de comptable ou autre. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

On demande à acheter d'occasion le Répertoire méthodique et alphabétique de DALLOZ, 44 volumes in-4°.

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

LE BANDAGE A RÉGULATEUR

pour la guérison des hernies et descentes ne se trouve qu'à Paris, chez l'inventeur, HENRI BIONDETTI qui vient d'être honoré de sa 15^e médaille à l'Exposition universelle de 1867. Élégance, légèreté et solidité. La vie est assurée par la parfaite contention de la hernie. Le bandage est du prix de 15, 25 et 36 francs, pour un seul côté, et le bandage à RÉGULATEUR est du prix de 75, 150 et 200 francs. On peut sans aucun déplacement se procurer un de ces bandages; il suffit pour cela d'indiquer : le contour du corps, le côté atteint, le volume à peu près de la hernie, les occupations journalières, et joindre un bon sur la poste du prix de l'appareil que l'on désire. — Nouveaux suspensoirs, bas élastiques et ceintures. Seule maison, HENRI BIONDETTI, Paris, rue Vivienne, 48, près du Boulevard.

et CARBONATE CITRATE de LITHINE effervescents de Ch. LEPERDRIEL contre la goutte, les douleurs rhumatismales et la gravelle.

La forme granulée donnée aux sels de lithine, dont l'efficacité est aujourd'hui reconnue, présente l'avantage d'un dosage toujours certain, et leur effervescence les rend d'une digestion facile.

Vente en gros, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 54, à Paris. — Vente en détail, Faubourg-Montmartre, 76, et dans toutes les pharmacies de France. (117)

DU CANCER

et de sa CURABILITÉ SANS OPÉRATION, par le D^r CABARET.

En vente chez J. MASSON, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, 26, et chez l'auteur, 89, rue du Cherche-Midi, à Paris. — **TRAITEMENT SPECIAL** (SANS OPÉRATION) des tumeurs; — lipomes; — kystes; — hydarthroses, etc., etc. — Maison de santé à Billancourt, près Paris. (75)

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I^{er}; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 4 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

L'ANGLETERRE

ET

LA CHRÉTIENTÉ,

PAR

M^{sr} MANNING, archevêque de Westminster.

Ouvrage traduit avec l'approbation de l'auteur et celle de M^{sr} l'évêque d'Angers,

Par M. l'abbé PICHERIT.

Paris, librairie POUSSIELGUE frères. — Saumur, GRASSET et GODET.

LA FÉODALITÉ

ET

LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par G. D'ESPINAY,

Président au tribunal civil de Loches, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Memoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I^{er}. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire; — Bénéfices; — Colonat; — Servage, etc.

LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiefs; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; — Bail féodal; — Gardes noble et roturière; — Successions, etc.

LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

DU MÊME AUTEUR.

LES CARTULAIRES ANGEVINS

Etude sur le droit de l'Anjou au moyen-âge.

Cet ouvrage a été récompensé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 28 juillet 1865.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GRASSET, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 21 AVRIL.			BOURSE DU 22 AVRIL.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 35	10		69 25		10
4 1/2 pour cent 1852.	99 45			99 45		
Obligations du Trésor.	472 50	1 25				
Banque de France.	3180		20	3190	10	
Crédit Foncier (estamp.).	1465	10		1475	10	
Crédit Foncier colonial.	481 25		1 25			
Crédit Agricole.	635		1 25	635		
Crédit industriel.	640		2 50	637 50		2 50
Crédit Mobilier (estamp.).	236 25	16 25		235		1 25
Comptoir d'esc. de Paris.	672 50	2 50		670		2 50
Orléans (estampillé).	863 75	1 25		863 75		
Orléans, nouveau.						
Nord (actions anciennes).	1183 75		3 75	1187 50	3 75	
Est.	553 75	1 25		553 75		
Paris-Lyon-Méditerranée.	940	5		937 50		2 50
Lyon nouveau.						
Midi.	573 75		5	577 50	3 75	
Ouest.	553 75	2 50		553 75		
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1470		2 50	1460		10
Canal de Suez.	340			342 50	2 50	
Transatlantiques.	375	1 25		372 50		2 50
Emprunt italien 5 0/0.	49		50	48 55		45
Autrichiens.	550		2 50	547 50		2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	371 25	6 25		370		1 25
Victor-Emmanuel.	43 75	1 25		43		75
Romains.	45		50	45		
Crédit Mobilier Espagnol.	317 50	3 75		306 25		11 25
Saragosse.	90			90		
Séville-Xérès-Séville.						
Nord-Espagne.	70			70		
Compagnie immobilière.	93	1		92		1

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	325			324 75		
Orléans.	319			319		
Paris-Lyon-Méditerranée.	330			330		
Ouest.	317 50			318		
Midi.	315 50			315 50		
Est.	320 25			322		

Saumur, P. GODET, imprimeur.